



PRECIA SA

Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance

Au capital de 2 200 000 €

Siège social à VEYRAS (Ardèche) – 104 Route du Pesage

386 620 165 R.C.S. AUBENAS

Rapport de gestion du Directoire

Exercice clos le 31 décembre 2020

1 Conjoncture du Groupe en 2020

L'économie mondiale a été violemment affectée par la pandémie du Covid 19 à partir de Mars 2020 et continuera à l'être pendant une bonne partie de l'année 2021.

Precia a démontré sa capacité d'adaptation et sa résilience avec un CA 2020 proforma en baisse de seulement 4,9% qui a été compensé par la bonne performance de Milviteka, Lituanie ; société qui a intégré le groupe en Décembre 2019. Nous terminons l'exercice 2020 avec un CA très proche (-0,2 M Euros environ) de celui de 2019.

L'activité Française a connu un recul de 2,7% de son activité malgré le maintien du CA service tandis que le CA réalisé en Europe (Hors France) augmentait de 19% grâce à Milviteka mais aussi du fait des bonnes performances des filiales hollandaise et belge. La filiale au Royaume-Uni a de son côté amélioré ses résultats malgré le contexte sanitaire et l'application du Brexit.

Nos filiales en Afrique du Nord (Maroc) et de l'Ouest (Côte-d'Ivoire et Burkina Faso) ont, elles aussi, réalisé de bonnes performances et améliorent légèrement leur CA de 2%. Le Brésil améliore très sensiblement sa performance tandis que les USA sont également en progrès. Ces bons niveaux d'activité viennent compenser une forte chute en Asie Pacifique (-30% / -26% à taux de change constants). L'Inde notamment a été particulièrement affectée avec plusieurs confinements successifs entraînant une baisse de CA de 28% (23% à taux de change constants) tout en maintenant cependant son très bon niveau de résultat d'exploitation. La Malaisie subit un décalage de certaines livraisons à la suite des nombreuses contraintes subies de la situation sanitaire et voit son niveau d'activité baisser significativement. L'Australie a, pour sa part, connu une très mauvaise année due à des problèmes d'organisation et d'un manque de maîtrise dans la gestion de certains projets.

Le maintien global du niveau d'activité, le bon niveau de résultat d'exploitation de certaines de nos filiales, la chute des charges liée à l'annulation de nombreux salons professionnels et la réduction des déplacements ont généré un très bon résultat d'exploitation à 9,3% du CA en 2020.

Depuis le début de l'année 2021, les tensions internationales se sont significativement relâchées depuis le changement de leadership aux Etats-Unis. L'administration Biden est revenue sur plusieurs mesures protectionnistes et a réintégré de nombreuses instances internationales. La disparition progressive de la pandémie et les nombreux programmes de relance mis en place dans la plupart des pays devraient fortement stimuler la demande en 2021. Les prévisions du FMI tablent sur une croissance globale de 6% en 2021 (après une chute de -3,3% en 2020).

Le groupe Precia Molen a maintenu ses investissements pendant la période de pandémie et se trouve donc dans une bonne position pour répondre à cet accroissement de la demande. Le groupe est prêt à reprendre sa marche en avant et table sur un retour à la croissance en 2021.

Evènements post clôture

Le 31 mars 2021, Precia SA a signé avec les actionnaires de la société Créative IT une promesse synallagmatique de vente sous conditions suspensives en vue de réaliser l'acquisition de 100% des titres de cette société. Il est attendu que ces conditions suspensives seront levées au plus tard à la fin du mois de mai.

Fondée en 1998 et basée à Lyon (69), la Société CREATIVE IT est spécialisée dans le développement de solutions logicielles innovantes pour l'amélioration des processus industriels et le suivi des opérations de production. Elle compte une quarantaine de salariés pour un chiffre d'affaires de 3,2 M€ en 2020. La société est profitable et connaît une croissance soutenue.

Cette opération permettra au groupe Precia Molen de se positionner sur le marché en forte croissance de l'édition et de l'intégration de logiciels MES et de compléter son offre de produits et de services récurrents avec une troisième activité de valorisation des datas auprès de sa clientèle industrielle en France et à l'international.

2 Activité de la société au cours de l'année 2020

2.1 Groupe Precia Molen

En 2020, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Precia Molen s'élève à 135,9 M€ contre 136,1 M€ en 2019, ce qui représente une baisse de 0,1 %. A périmètre et taux de change constants, la baisse est de 4,9 %, l'écart s'expliquant principalement par l'intégration de Milviteka, ainsi que par un effet de change défavorable, notamment concernant la roupie indienne.

Le Groupe a réalisé 62 % de son chiffre d'affaires en France, 25 % dans le reste de l'Europe et 13 % dans le reste du monde.

2.2 PRECIA SA, société mère

En 2020, le chiffre d'affaires de PRECIA SA est de 53,7 M€, contre 57,0 M€ en 2019, soit une baisse de 5,9 %.

3 Résultats

3.1 Groupe Precia Molen

Le résultat consolidé part du Groupe Precia Molen s'élève à 7 061 K€ contre 6 303 K€ en 2019.

Ce résultat se détaille comme suit :

En K€	2020	2019
EBITDA ¹	19 135	18 498
Résultat Opérationnel	12 692	11 732
Résultat financier	(427)	138
Charge d'impôt	(4 728)	(4 949)
Part des intérêts minoritaires	475	619
RESULTAT CONSOLIDÉ part du Groupe	7 061	6 303
RESULTAT PAR ACTION (en euro)	13,1	11,7

Le résultat opérationnel est de 12 692 K€ contre 11 732 K€ en 2019, à méthode constante ; il augmente donc de 8,2 % par rapport à l'an dernier et il représente 9,3 % du chiffre d'affaires, contre 8,6 % en 2019.

Le résultat consolidé part du Groupe est de 7 061 K€ contre 6 303 K€ en 2019, à méthode constante ; il s'inscrit en hausse de 12,0 % par rapport à l'an dernier et il représente 5,2 % du chiffre d'affaires (4,6 % en 2019).

Le résultat par action passe de 11,7 euros à 13,1 euros en 2020.

L'endettement à long terme est de 16,8 M€, contre 13,8 M€ à fin 2019. Il inclut la capitalisation des frais de location pour 6,4 M€.

A court terme, la trésorerie nette de découvert au 31/12/2020 est de 31,3 M€ contre 24,6 M€ fin 2019.

La trésorerie nette de dettes s'élève à 6,3 M€, en augmentation de 3,0 M€ par rapport à l'an dernier, ce qui a permis de financer d'importants investissements (6,3 M€ d'investissements) et des versements de dividendes (0,9 M€).

¹ Voir §4 Méthodes comptables

3.2 PRECIA SA

En 2020, PRECIA SA enregistre les résultats suivants :

En K€	2020	2019
Résultat d'exploitation	1 813	2 356
Résultat financier	1 316	380
Résultat Exceptionnel	(296)	(687)
Participation des salariés	-	-
Impôt sur les bénéfices	158	511
RESULTAT NET	2 674	1 537

Le résultat d'exploitation de PRECIA SA est en baisse par rapport à l'an dernier (-23,1 %) ; il représente 3,4 % du chiffre d'affaires, contre 4,1 % l'an dernier.

Le résultat net est de 2 674 K€ contre 1 537 K€ en 2019, en hausse de 74,0 %. Il représente 5,0 % du chiffre d'affaires contre 2,7 % l'an dernier. Ce résultat net inclut toujours un fort niveau de dividendes distribués par Precia Molen Service, Precia Molen Nederlands, CAPI SA, Precia Molen Maroc et Precia Molen India, mais inclut également des dépréciations de titres.

L'endettement à moyen terme est de 12,2 M€, à comparer à 9,5 M€ fin 2019. Le ratio dettes/fonds propres est de 23,1 % contre 18,9 % à fin 2019. Un emprunt de 5 000 K€ a été souscrit en 2020.

3.3 Affectation des résultats

Nous vous proposons d'affecter les bénéfices nets comptables à la distribution d'un dividende de 2,70 € par action, et de porter le solde à la réserve facultative.

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons les dividendes versés au titre des trois derniers exercices : (abattement 40 %).

Total	
Au titre de 2019 : 1,20 € par action	649 K€
au titre de 2018 : 2,40 € par action	1 298 K€
au titre de 2017 : 2,40 € par action	1 321 K€

4 Méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont établis selon les normes comptables internationales (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

L'EBITDA consolidé présenté au paragraphe 3.1 ci-dessus et dans les communications financières du groupe correspond à la définition suivante :

L'EBITDA est égal au résultat opérationnel dont on déduit les provisions et amortissement, soit :

- Les dotations et reprises de dotation aux provisions pour dépréciation de stocks,
- Les dotations et reprises de dotation aux provisions pour dépréciation des créances clients,
- Les dotations et reprises de dotation aux provisions pour indemnités de départ à la retraite,
- Les dotations et reprises de dotation aux provisions pour dépréciation du goodwill, des immobilisations corporelles et incorporelles,
- Les dotations et reprises de dotation aux provisions pour risques et charges et
- Les charges d'amortissements.

5 Filiales

5.1 Evolution du périmètre du Groupe

Le Groupe Precia Molen, via sa filiale Precia Molen Australia, a procédé au rachat des 25% d'intérêts minoritaires de Precia Molen South Australia, qui est désormais détenue à 100% par le Groupe.

5.2 Participations au 31 décembre 2020

Au 31 décembre 2020, PRECIA SA détenait des participations directes et indirectes dans les sociétés suivantes :

5.2.1 Filiales :

France :

PRECIA MOLEN Service	99,99 %
----------------------	---------

International :

MOLEN NL	100 %
PRECIA MOLEN UK	100 %
MOLEN Belgium	100 %
PRECIA Polska	100 %
PRECIA MOLEN CZ	100 %
PRECIA MOLEN India	73,94 %
PRECIA MOLEN Maroc	60 %
PRECIA MOLEN Scandinavia	98 %
PRECIA MOLEN Australia	100 %
PRECIA MOLEN South Australia	100 %
PRECIA MOLEN do Brasil	100 %
PRECIA MOLEN Ireland	40 %
PRECIA MOLEN Asia Pacific	100 %
Weighpac	90 %
Precia Molen Ningbo	90 %
Kaspo Lab	100 %
Precia Molen Inc	100 %
J&S Weighing Solutions	85 %
CAPI	80 %
CAPI-BF	80 %
Milviteka UAB	100 %

5.2.2 Participations

BACSA SA	5,9 %
----------	-------

PRECIA MOLEN NEDERLAND BV est détenue à 100% de manière indirecte via MOLEN NL BV.

Le Groupe est organisé de la façon suivante :

- 1) Le pôle industriel et commercial PRECIA France, consacré à la conception, la fabrication et la vente d'équipements et de solutions de pesage, qui regroupe les deux usines situées à PRIVAS et VEYRAS (ARDECHE), ainsi qu'un site d'études informatiques à WOIPPY, près de Metz (Moselle).
- 2) Le pôle service avec PRECIA MOLEN SERVICE consacré à :
 - a. L'installation de matériels neufs pour le compte de PRECIA SA,
 - b. L'entretien, les contrats de maintenance et la réparation de matériels de pesage de toute marque, et
 - c. La vérification périodique obligatoire des équipements utilisés pour le commerce.

PRECIA MOLEN SERVICE a réalisé un chiffre d'affaires de 51,0 M€ en 2020 contre 51,2 M€ en 2019, soit une baisse de 0,5 %. Au cours de l'exercice, la société n'a acquis aucune société. Le bénéfice net de Precia Molen Service est de 4 067 K€, soit 8,0 % du chiffre d'affaires.

- 3) Le pôle international correspond aux implantations commerciales du Groupe dans l'Union Européenne (Pays-Bas, Royaume-Uni, Belgique, Pologne, République Tchèque et Lituanie) et dans le reste du Monde (Brésil, Chine, Australie, Nouvelle-Zélande, Scandinavie, Maroc, Inde, Malaisie, Etats-Unis, Côte d'Ivoire et Burkina-Faso). En 2020, le chiffre d'affaires consolidé cumulé de ces différentes entités a été de 52,3 M€, en hausse de 4,3 % par rapport à l'année précédente. Ces entités contribuent pour 38,5 % au chiffre d'affaires consolidé, contre 36,8 % en 2019.

6 Investissements et recherche et développement

6.1 Investissements

Le Groupe Precia Molen a payé en 2020 les investissements suivants :

ACQUISITIONS	K€
Immobilisations incorporelles	536
Immobilisations corporelles	5 573
Actifs financiers	173
TOTAL	6 282

PRECIA SA a réalisé les investissements suivants :

ACQUISITIONS	K€
- Immobilisations incorporelles	516
- Immobilisations corporelles	1 580
- Actifs financiers	11
TOTAL	2 106

6.2 Recherche-développement

La recherche développement représente 0,9 % du chiffre d'affaires consolidé et 2,2 % du chiffre d'affaires de PRECIA SA.

Les programmes de R&D ont été principalement consacrés :

- À la création de nouveaux capteurs et indicateurs connectés et autonomes en consommation,
- À l'intégration d'innovations mécaniques, électroniques ou logicielles ponctuelles dans différents produits, et
- Au développement et à l'amélioration de solutions-métiers.

Au titre de 2020, aucune dépense n'est immobilisée.

7 Ressources humaines et informations sociales

7.1 Emploi

Les salariés du Groupe PRECIA sont majoritairement basés en Europe (80.5%) et plus particulièrement en France (57.6%). Les salariés basés hors d'Europe représentent 19.5% des effectifs.

Le Groupe PRECIA est composé à 17.6% de femmes et 82.4% d'hommes. La proportion de femmes est donc en augmentation sur les trois dernières années (16,8% en 2019, 16,5% en 2018).

ENTITE	FEMMES	HOMMES	TOTAL au 31/12/2020
PRECIA SA	74	258	332
PRECIA MOLEN SERVICE	70	336	406
PRECIA MOLEN INDIA	3	97	100
PRECIA MOLEN LITHUANIA	7	66	73
PRECIA MOLEN NEDERLAND BV	8	48	56
PRECIA MOLEN UK	12	33	45
CAPI CI	6	36	42
PRECIA MOLEN MAROC	2	34	36
PRECIA MOLEN BELGIUM	5	26	31
PRECIA MOLEN IRELAND	5	24	29
KASPO LAB	10	15	25
PRECIA POLSKA	8	15	23
PRECIA MOLEN SOUTH AUSTRALIA	2	16	18
WEIGHPAC	3	10	13
PRECIA MOLEN ASIA PACIFIC	3	10	13
PRECIA MOLEN AUSTRALIA	2	7	9
PRECIA CZ	1	7	8
CAPI BF	1	6	7
PRECIA MOLEN BRASIL	1	4	5
J&S WEIGHING SOLUTIONS	1	4	5
PRECIA MOLEN SCANDINAVIA	1	3	4
PRECIA MOLEN NINGBO	0	2	2
TOTAL	225	1057	1282

La répartition par classe d'âge se décompose de la manière suivante.

ENTITE	<26	26 à 44 ans	>44
PRECIA SA	28	142	162
PRECIA MOLEN SERVICE	28	171	207
PRECIA MOLEN INDIA	6	82	12
PRECIA MOLEN LITHUANIA	3	34	36
PRECIA MOLEN NEDERLAND BV	1	19	36
PRECIA MOLEN UK	4	14	27
CAPI CI	0	23	19
PRECIA MOLEN MAROC	4	29	3
PRECIA MOLEN BELGIUM	2	12	17
PRECIA MOLEN IRELAND	4	13	12
KASPO LAB	1	17	7
PRECIA POLSKA	4	13	6
PRECIA MOLEN SOUTH AUSTRALIA	4	3	11
WEIGHPAC	1	5	7
PRECIA MOLEN ASIA PACIFIC	0	10	3
PRECIA MOLEN AUSTRALIA	1	3	5
PRECIA CZ	0	4	4
CAPI BF	0	6	1
PRECIA MOLEN BRASIL	0	4	1
J&S WEIGHING SOLUTIONS	0	0	5
PRECIA MOLEN SCANDINAVIA	0	3	1
PRECIA MOLEN NINGBO	0	2	0
TOTAL	91	611	580

A l'échelle du Groupe PRECIA MOLEN, les embauches de personnel sur la période ont été de 181 principalement en France (88 sur 181). 42 licenciements ont été constatés au cours de l'année à l'échelle du groupe.

7.2 Organisation du temps de travail

L'organisation du travail dans le Groupe PRECIA vise à mettre en place une organisation industrielle et commerciale performante, compétitive et réactive tout en respectant les attentes du personnel et la réglementation en vigueur.

En temps normal, l'organisation du temps de travail peut donc être évolutive selon les contraintes de production et de marché, et adaptée aux exigences réglementaires locales.

L'année 2020, à cause de la pandémie de Covid-19, a été marquée par la mise en place d'une organisation de travail spécifique permettant de protéger la santé des collaborateurs de l'entreprise tout en œuvrant pour la pérennité de l'activité.

L'absentéisme reste une question essentielle pour le Groupe PRECIA en ce qu'il peut désorganiser les plannings de production et de prestation de service et ainsi notre qualité de service de nos clients.

L'absentéisme à l'échelle du Groupe PRECIA s'élève à 8.8 jours par personne et par an.

7.3 Relations sociales

Les sociétés du Groupe Precia Molen s'attachent à entretenir les relations avec les personnels et leurs instances représentatives lorsqu'elles existent, conformément aux exigences locales et s'engagent à respecter l'ensemble des procédures obligatoires en matière d'information du personnel et de ses représentants.

Les différents axes de réflexion et de négociation menés au cours de l'année écoulée ont porté sur les éléments de rémunérations collectives et individuelles, sur un projet de charte télétravail, mais aussi sur le GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences).

Des accords collectifs ou plans d'action peuvent être conclus localement. Les accords collectifs ou plan d'action actuellement valides portent sur la durée du temps de travail, l'égalité homme-femme, la participation, l'intérèssement, les dispositifs PEE PERCO, l'indemnité kilométrique pour les salariés qui réalisent les trajets domicile-travail à vélo et le régime de prise en charge des frais de santé.

7.4 Santé et sécurité

En matière de sécurité et de santé au travail, le Groupe PRECIA met en œuvre l'organisation et les moyens permettant de proposer à ses salariés des conditions de travail et de sécurité adaptées. Des organisations et des moyens particuliers sont en place sur les implantations où les risques sont les plus importants (sites de production, sites clients nécessitant la certification MASE).

A ce titre les situations à risques sont identifiées, puis les moyens permettant de réduire celles-ci sont mis en œuvre (moyens matériels, formations, consignes de travail).

Concernant la lutte contre la pandémie de Covid-19, des moyens de protection et une organisation spécifique ont été mis en œuvre et révisés au cours de l'année.

Comme l'année précédente, une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a été proposée aux salariés basés à Privas. Une part importante de l'effectif s'est portée volontaire.

Le Groupe PRECIA compte aussi de nombreux collaborateurs qui sont amenés à se déplacer régulièrement sur les sites de ses clients. A cet égard, ces personnes peuvent bénéficier de formations sur la sécurité dans le cadre de ces interventions techniques sur les sites de clients.

Aucun accord collectif ne vient actuellement compléter cette organisation en matière de sécurité et de santé au travail.

Les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail avec arrêt sont calculés à l'échelle du Groupe PRECIA. Ceux-ci concernent presque exclusivement les sociétés menant des activités de production et de service en France.

L'organisation mise en place en matière de sécurité au travail ne fait pas de distinction entre les différents types de contrats des personnes. Les intérimaires sont ainsi traités de la même manière que les salariés directs de l'entreprise (accueil, formations, ...). Les statistiques ci-dessous intègrent donc les éléments relatifs au travail des intérimaires.

Taux de gravité	0.83
Taux de fréquence	10.06
Nombre de maladie professionnelle	4

7.5 Formation

Les actions de formation mises en œuvre portent principalement sur la connaissance des produits Precia Molen, la maîtrise de l'anglais, l'utilisation de l'ERP, les techniques de production industrielle ainsi que la sécurité et la santé au travail.

A l'échelle du Groupe, 12 029.5 heures de formation ont été dispensées en 2020, dont 40 % sur des aspects sécurité et environnement.

NB : Les données de formation de PM NL n'ont pas pu être vérifiées et n'ont donc pas été consolidées.

7.6 Egalité de traitement

A l'issue de négociations avec les représentants du personnel, notamment au sujet de l'égalité femmes-hommes, différentes mesures concrètes ont été mises en œuvre et portent sur :

- Le recrutement,
- L'égalité salariale et la promotion interne, et
- L'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale.

De plus, une partie de la fabrication des nouveaux produits Ci5 et Ci20 est confiée à une structure permettant à des travailleurs handicapés de poursuivre leur parcours professionnel.

L'entreprise s'investit également dans l'accueil au sein de ses activités, de personnes en situation de handicap ou disposant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé. A ce titre, une convention a été passée avec un ESAT pour accueillir régulièrement un travailleur handicapé au sein des équipes de production.

Le Groupe PRECIA MOLEN entend ainsi participer à une meilleure prise en compte du handicap dans la société en soutenant des valeurs telles que la confiance, la cohésion et la solidarité.

7.7 Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail

Les aspects essentiels des droits des travailleurs sont basés sur les normes internationales les plus exigeantes telles que celles de l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T.) qui servent de base pour les politiques locales de management des ressources humaines.

Chaque entité du groupe Precia Molen mène son activité de manière autonome sur ces sujets.

Néanmoins, une Charte Ethique commune aux entités du Groupe Precia Molen est en place. Elle s'accompagne d'un Code Anticorruption, d'une Politique Cadeaux et d'un Dispositif d'Alerte Interne.

8 Informations environnementales

8.1 Politique générale en matière environnementale

Les sites de production sont à l'origine de l'essentiel des nuisances environnementales. La société mère PRECIA S.A regroupe les plus grosses installations de production du Groupe PRECIA MOLEN. La société PRECIA S.A adopté une démarche volontaire en matière de protection de l'environnement. La mise en œuvre des moyens permet de répondre aux exigences légales et normes applicables. La mise en œuvre de procédures de contrôle et l'amélioration des performances grâce à des actions ciblées font partie des actions menées pour diminuer l'impact environnemental de la société.

Des moyens permettant de prévenir les risques environnementaux et les pollutions sont mis en œuvre. Ceux-ci sont d'ordre techniques (utilisation d'équipement de sécurité, intégration des mesures de contrôle du risque à la conception des équipements et installations, gestion d'une zone de regroupement et de sécurisation des déchets), organisationnels (visites de terrain, audits, actions d'amélioration) et humains (formations sécurité et environnement, sensibilisation au tri des déchets, communication de bonnes pratiques).

Les risques environnementaux liés aux activités de Groupe PRECIA sont concentrés dans les activités de production. Pour couvrir le coût de ces risques, le site de production de PRECIA SA, qui est le principal site de production du groupe, dispose d'une couverture d'assurance spécifique prenant en compte l'ensemble de ses activités.

8.2 Pollution et gestion des déchets

Dans le but de prévenir et réduire les rejets dans l'air, l'eau et les sols, une attention particulière est apportée aux équipements de captage des polluants (choix des équipements, planning d'entretien), à l'entretien des machines-outils et la mise en œuvre d'équipements plus respectueux de l'environnement.

Les émissions de déchets sont essentiellement générées par les activités de la société PRECIA SA au sein de laquelle sont menées des activités de fabrication de produits. PRECIA SA génère la quasi-totalité des déchets émis par les sociétés dont les émissions de déchets sont consolidées. Les quantités de déchets émises par les autres entités consolidées sur le plan environnemental n'ont pu être consolidées (absence de données fiables).

Pour PRECIA SA, les émissions de déchets ainsi que la part valorisée (poids) sont mesurées annuellement. Des efforts significatifs ont été réalisés ces dernières années afin d'atteindre un niveau élevé et stable de valorisation pour l'ensemble des déchets issus de l'activité de la société PRECIA SA. Le taux de valorisation des déchets pour cette entité en 2020 est comparable à celui de l'année précédente.

Le taux de valorisation des déchets pour l'activité de PRECIA SA est ainsi de 83% pour cette année 2020. La quantité de DIB (Déchets Industriels Banals) qui correspondent au type de déchet le moins valorisé actuellement est de 58.84 tonnes, pour une quantité totale de déchet de 328.196 tonnes (311.311 tonnes de déchets non dangereux ; 16.89 tonnes de déchets dangereux).

Afin de maîtriser l'impact environnemental des matières consommées et des déchets générés par son activité, la société PRECIA SA centre ses efforts sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour le stockage et l'utilisation de produits chimiques, ainsi que pour le tri et la valorisation des déchets.

La collecte des déchets est réalisée aux différents points de production, dans des contenants spécifiques. Suivant leur nature, les déchets sont regroupés et orientés vers des filières de traitement adaptées et conformes à la réglementation applicable.

La société PRECIA S.A. apporte une attention particulière au choix des filières de traitement de déchets afin d'atteindre un niveau de valorisation élevé.

La société PRECIA SA cherche également à faire appel à des prestataires locaux pour la collecte, le traitement et la valorisation de certains types de déchets dans le but de réduire l'impact environnemental lié au transport.

Les principales nuisances environnementales (sonores et visuelles) sont rencontrées sur les sites de production de PRECIA SA. A ce titre, une attention particulière est apportée à ce sujet afin de limiter l'impact de l'activité industrielle sur la population locale et les parties prenantes présentent autour des lieux d'activités de la société. Des mesures techniques (isolation phonique) et organisationnelles (horaires de fonctionnement) sont en place dans le but d'atteindre cet objectif.

Le Groupe PRECIA MOLEN ne dispose pas de service de restauration d'entreprise et n'est donc pas directement concerné par la lutte contre le gaspillage alimentaire. Néanmoins, un produit a été développé permettant à ses clients de lutter contre le gaspillage alimentaire en effectuant une pesée sélective des déchets issus de la restauration collective.

8.3 Utilisation durable des ressources

La mise en œuvre de programmes destinés à permettre une utilisation durable des ressources est un axe de travail du Groupe PRECIA, car elle permet de concilier un ensemble d'objectifs variés et de grandes importances tel que le respect de l'environnement (global mais aussi local), la réduction des coûts et la fédération des équipes autour de projets structurants qui peuvent porter sur les matières premières et l'énergie.

Sur les sites de production, une attention particulière est par exemple apportée à la diminution des quantités de matières rebutées ainsi qu'à la quantité de déchets valorisés.

Année	2020	Entités consolidées
Eau (m ³)	4957	PRECIA SA; PRECIA MOLEN SERVICE; PRECIA MOLEN MAROC; PRECIA MOLEN NL; PRECIA MOLEN UK
Electricité (kWh)	2623679	PRECIA SA; PRECIA MOLEN SERVICE, PRECIA MOLEN INDIA; PRECIA MOLEN LITHUANIA; PRECIA MOLEN MAROC; PRECIA MOLEN NL; PRECIA MOLEN UK
Carburant et Fioul (L)	2182698	PRECIA SA; PRECIA MOLEN SERVICE, PRECIA MOLEN INDIA; PRECIA MOLEN LITHUANIA; PRECIA MOLEN NL; PRECIA MOLEN UK; PRECIA MOLEN SOUTH AUSTRALIA
Gaz combustibles (kWh PCI)	1480329	PRECIA SA; PRECIA MOLEN SERVICE; PRECIA MOLEN NL; PRECIA MOLEN UK

Périmètre de consolidation : Voir Chapitre 5 Filiales

NB : Dans le tableau ci-dessus, seules les données environnementales des entités mentionnées comme étant entités consolidées sont prises en compte. Les données des autres entités n'étant pas disponibles ou pas suffisamment fiables.

Concernant l'entité PRECIA MOLEN SERVICE, la consommation d'eau est consolidée pour les agences pour lesquelles la donnée est disponible au travers des factures (30 agences sur 49). Les consommations d'électricité sont consolidées pour l'ensemble des agences. Les factures consolidées sont celles reçues lors la période consolidée.

Les consommations d'énergie sont principalement réalisées dans le cadre des activités des sociétés PRECIA SA et PRECIA MOLEN SERVICE (73 % de la consommation consolidée d'électricité, 78 % des consommations consolidées de carburants et fioul, 59 % de la consommation consolidée de gaz combustible). Ces deux entités regroupent également 80 % de la consommation consolidée d'eau.

Les activités du Groupe PRECIA MOLEN n'impliquent pas l'utilisation des sols, hormis l'utilisation des surfaces nécessaires à l'implantation de bâtiments administratifs ou de production. Dans ce cas, les règles d'urbanisme et de protection de l'environnement font partie des éléments de constitution et de cadrage des projets de construction.

Certains produits conçus au sein du Groupe PRECIA MOLEN ont une utilisation permettant de réduire l'impact environnemental chez le client, comme l'Electro-Générateur pour bascule pour bandes capable de créer sa propre source d'énergie électrique en utilisant l'énergie engendrée par le défilement de la bande du convoyeur sur laquelle elle est installée.

8.4 Changement climatique

Les activités directes du Groupe PRECIA MOLEN ne sont pas directement exposées aux conséquences du changement climatique et n'impactent pas significativement la biodiversité.

Néanmoins, le Groupe PRECIA MOLEN est attentif à ses émissions de gaz à effet de serre. Celles-ci sont majoritairement liées à la gestion de la température dans les bâtiments (chauffage, climatisation, ventilation), au fonctionnement des équipements industriels et à l'utilisation du parc automobile des sociétés PRECIA SA et PRECIA MOLEN SERVICE. Les sources d'émissions sont entretenues et contrôlées périodiquement.

Un bilan des émissions de CO₂ est réalisé pour les seules activités de Groupe PRECIA MOLEN consolidées au niveau environnemental (voir chapitre 2). Ceci concerne donc les activités menées en France, au Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Inde, en Australie, au Maroc et en Lituanie. Les énergies concernées par ce bilan énergétique sont les consommations d'électricité (process, éclairage, chauffage, climatisation), de carburant (pour les véhicules et engins) et de gaz (chauffage et process).

Année	2020
Emissions de CO ₂ e (Tonnes) <i>Calculées selon la méthode Bilan Carbone ® v8.1</i>	7 086

8.5 Autres thématiques

Les activités du groupe, les énergies et matières utilisées dans ses activités et ses produits n'ont pas d'impact sur le bien-être animal. Aucune action spécifique n'est entreprise à ce sujet.

En matière de protection de la biodiversité, aucune action spécifique n'est réalisée sur cette thématique.

9 Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable

9.1 Impact territorial, économique et social de l'activité : Le Groupe et son tissu social

Au sein du Groupe PRECIA, la société PRECIA SA soutient les valeurs du sport comme l'esprit d'équipe et la solidarité, mais aussi l'effort et la récompense.

Ce soutien est illustré par son implication effective dans des évènements sportifs comme le Tour de France ou dans des clubs locaux comme le HB07 Handball Féminin. Des épreuves sportives locales auxquelles participent des salariés n'ont pu avoir lieu cette année et n'ont donc pas pu faire l'objet de l'implication de l'entreprise comme cela est habituellement fait.

La société PRECIA SA soutient également le théâtre de Privas et partage les valeurs communes qui existent entre la société et celui-ci : créativité, proximité et ouverture sur le monde. Une action particulière a également été menée avec La Monnaie de Paris dans le cadre d'une exposition. Enfin, la société soutient l'association Emerveillés par l'Ardèche qui œuvre pour l'attractivité et l'image du département.

L'enseignement des métiers du pesage est très important pour PRECIA SA qui est un des leaders mondiaux de ce métier et le premier fabricant français d'instruments de pesage. Ainsi, PRECIA SA supporte de nombreux lycées techniques ou écoles post-bac par le versement de la taxe d'apprentissage et des actions de mécénat.

La société PRECIA SA ouvre également ses portes à stagiaires ou apprentis afin de leur permettre de s'intégrer dans le monde professionnel et de réaliser des projets en lien avec leurs cursus scolaires. Ainsi en 2020, 10 alternants et 15 stagiaires ont pu intégrer nos équipes.

La société PRECIA SA a de plus choisi de privilégier les circuits d'approvisionnement courts pour ses sous-traitants comme pour ses matières premières et marchandises. Ainsi, depuis l'exercice 2012, la société a internalisé la production de certains indicateurs électroniques de pesage auparavant fabriqués en Asie. Cette internalisation a été rendue possible par une rationalisation de la gamme et une analyse de la valeur approfondie.

La société PRECIA SA a poursuivi ses investissements dans le but de renforcer la capacité de l'entreprise à répondre aux besoins de ses clients, mais également de proposer de meilleures conditions de travail à ses salariés.

Les déchets de bois issus de l'activité de PRECIA SA sont collectés par une entreprise qui transformera cette matière en plaquettes dans le but d'alimenter des chaufferies bois. Les salariés ont également la possibilité de déposer leurs propres piles et cartouches d'imprimantes usagées dans les bacs de collecte de l'entreprise.

La société PRECIA SA est un acteur majeur sur son bassin économique originel auquel elle est très attachée et entend s'inscrire dans la durée, notamment en investissant dans les moyens de production.

9.2 Sous-traitants et fournisseurs

La société PRECIA SA fait appel, de manière ponctuelle, à des sous-traitants pour des pièces mécaniques partielles ou complètes ou encore pour certaines installations de machines. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une sous-traitance de spécialité et parfois de capacité qui vise à compléter les moyens de production disponibles ou encore les lieux de réalisation des services. Ceci concerne essentiellement les sites de production.

L'importance relative de la société PRECIA SA chez ces sous-traitants reste limitée. Des relations commerciales de partenaires très équilibrées ont été mis en œuvre avec les sous-traitants.

La plupart des sous-traitants sont choisis localement lorsque cela est possible, de telle sorte que les exigences sociales et environnementales qu'ils doivent respecter soient au moins équivalentes à celle des sites de production basés en France.

9.3 Loyauté des pratiques

Le Groupe PRECIA entend placer son action dans le strict respect du droit et des réglementations. A ce titre, la lutte contre la corruption, le respect des embargos commerciaux et la lutte contre les paradis fiscaux sont invariablement intégrés dans son action commerciale, en particulier sur ses marchés internationaux.

Un dispositif relatif à l'Ethique dans les affaires, à la lutte contre les discriminations et le harcèlement est en place.

Le Groupe PRECIA prend en compte, dans la conception de ces produits, les exigences réglementaires liées à la santé et la sécurité des utilisateurs finaux afin de proposer des produits performants et sûres à ses clients.

9.4 Autres actions engagées en faveur des Droits de l'Homme

Le Groupe PRECIA n'a pas entrepris d'actions complémentaires en faveur des Droits de l'Homme.

10 Facteurs de risques

10.1 Risques liés aux conditions de marché

Notre activité se situe dans un secteur fortement concurrentiel. Le positionnement de la société sur le marché dépend de plusieurs facteurs, notamment de sa capacité d'innovation, de son offre commerciale de solutions complètes, de la qualité des produits, de la maîtrise des approvisionnements et de l'organisation de ses réseaux de vente et de service.

Une spécificité de notre métier est la contrainte réglementaire, qu'il s'agisse de la Métrologie Légale ou de la réglementation relative aux produits installés en zones explosives (ATEX), à laquelle nous nous conformons par la mise en œuvre de notre Système Qualité, qui fait l'objet d'audits et de certifications par des organismes habilités à intervalles réguliers.

L'importance opérationnelle de la gestion informatique des données a conduit la société à être particulièrement vigilante quant à la sécurité de ses systèmes.

10.2 Risques liés à l'environnement financier

Le Groupe est exposé aux risques de crédit, de liquidité et de marché, mais dans des proportions limitées, et le Groupe a donc peu recours à des instruments financiers visant à réduire son exposition.

Comme toute société commerciale, le Groupe est confronté aux risques clients qui portent principalement sur un risque toujours possible d'impayés de sa clientèle, et sur un risque plus conjoncturel de concentration des clients. La société dispose d'une clientèle grands-comptes sur laquelle le risque d'irréécouvrabilité est faible. Le client le plus important représentait 2,7 % du chiffre d'affaires en 2020 (2,7 % en 2019). Les dix premiers clients représentaient environ 8,8 % du chiffre d'affaires en 2020 (8,4 % en 2019). De plus, les ventes de matériels sont assorties de clauses de réserve de propriété. L'historique des pertes sur créances clients ne révèle pas d'impact significatif.

Le risque de liquidité correspond à la capacité financière du Groupe à faire face à ses engagements, lorsqu'ils arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses dettes à leurs échéances, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe. Le risque de marché correspond aux risques de variations de taux d'intérêt et de change.

Concernant les taux d'intérêt, la politique du Groupe privilégie en général les emprunts à taux fixes (98% des emprunts du Groupe sont à taux fixes ou à taux variables swapés).

Le Groupe est par ailleurs assez faiblement exposé aux risques de change et a recours à des contrats à terme en présence de risques importants. Au 31 décembre 2020, la juste valeur de contrats de ventes à terme de devises (PLN) d'un nominal total de 1 142 K€ est de + 4 K€.

10.3 Risques de liquidité et de trésorerie

Le risque de liquidité correspond à la capacité financière du Groupe à faire face à ses engagements, lorsqu'ils arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses dettes à leurs échéances, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe. Le risque de marché correspond aux risques de variations de taux d'intérêt et de change.

Le risque d'incapacité de la société à faire face à ses engagements financiers est faible ; il fait d'ailleurs l'objet d'une évaluation périodique de la Banque de France, qui nous attribue une probabilité de défaillance dans les trois ans de 0,2 %, à comparer au score global de l'industrie : 3,6 %.

10.4 Risques financiers liés aux effets du changement climatique

L'exposition aux risques financiers liés aux effets du changement climatique à court et moyen terme est faible.

10.5 Assurances

La société assure ses activités, avec l'assistance d'un courtier spécialisé, dans des conditions conformes aux standards de l'industrie.

11 Informations diverses

11.1 Charges somptuaires

En 2020, elles se sont élevées à 151 K€.

11.2 Principaux actionnaires

Conformément à la loi, nous vous informons que les principaux actionnaires de votre société sont :

	Participation	Droits de vote
Groupe ESCHARAVIL S.A.	De 33,33 à 50 %	De 50 % à 66,67 %
Famille ESCHARAVIL	De 0 à 5 %	De 0 à 5 %
Escharavil MC	De 5 à 10 %	De 5 à 10 %
Lazard Frères Gestion SAS	De 5 à 10 %	De 5 à 10 %
Invesco Advisers, Inc.	De 5 à 10 %	De 0 à 5 %
Nombre total de droits de vote		824 356

Aucune modification significative dans la détention du capital n'est intervenue au cours de l'exercice.

11.3 Détection d'actions PRECIA SA par elle-même

Au 31/12/2020, PRECIA SA détenait 32 663 de ses propres actions, soit 5,7 % du capital ; le coût d'acquisition de ces actions est de 3 154 K€ ; la valeur de marché à la fin de l'exercice est de 6,9 M€.

11.4 Inventaire des valeurs mobilières

Au 31/12/2020, PRECIA et PRECIA MOLEN SERVICE ne détiennent pas de valeurs mobilières de placement. Les placements de liquidité à court terme sont réalisés sous forme de Dépôt à Terme et Comptes à Terme (D.A.T & C.A.T.) auprès de grandes institutions bancaires françaises mais aussi sous forme de comptes bancaires courant rémunérés.

11.5 Délais de paiement des clients

Au 31/12/2020, la décomposition par échéances de la balance client de PRECIA SA était la suivante : (en K€)

Echéance dans 91 jours ou plus	-
Echéance dans 61 à 90 jours	1 007
Echéance dans 31 à 60 jours	3 981
Echéance dans 1 à 30 jours	4 303
0 à 30 J de retard	2 278
31 à 60 Jours de retard	1 197
61 à 89 Jours de retard	331
> à 90 Jours de retard	7 299
Total	20 397

Le total des retards s'élève à 11 105 K€ TTC, soit 20,7 % du chiffre d'affaires HT, et représente un total de 4 180 factures, dont :

- 1 277 factures correspondant aux retards supérieurs à 0 à 30 jours
- 573 factures correspondant aux retards de 31 à 60 jours
- 206 factures correspondant aux retards de 61 à 89 jours
- 2 124 factures correspondant aux retards supérieurs à 90 jours

Le délai de paiement utilisé est celui indiqué sur les factures.

11.6 Délais de paiement des fournisseurs

Au 31/12/2020, la décomposition par échéances de la balance fournisseurs de PRECIA SA était la suivante : (en K€)

Echéances échues depuis 91 jours ou plus	538
Echéances échues depuis 61 à 90 jours	28
Echéances échues depuis 31 à 60 jours	362
Echéances échues depuis 1 à 30 jours	556
Echéance échue le 31/12/2020	182
Echéances de 1 à 30 jours	2 800
Echéances de 31 à 60 jours	3 411
Echéances de 61 à 90 jours	128
Echéances de 91 jours ou plus	43
Total	8 048

Le total des échéances échues s'élève à 1 666 K€ TTC, soit 4,45 % des achats TTC, et représente un total de 564 factures, dont :

- 268 factures correspondant à des échéances échues depuis 91 jours ou plus
- 33 factures correspondant à des échéances échues depuis 61 à 90 jours
- 92 factures correspondant à des échéances échues depuis 31 à 60 jours
- 171 factures correspondant à des échéances échues depuis 1 à 30 jours
- 82 factures correspondant à des échéances échues le 31/12/2020

Le délai de paiement utilisé est celui indiqué sur les factures.

11.7 Participation des salariés au capital

Au 31/12/2020, la part de capital détenue par les salariés sous forme de gestion collective est de 3,0 %.

11.8 Informations concernant les opérations réalisées par les dirigeants et par leurs proches sur les titres de la société au cours de l'année écoulée

Au cours de l'exercice écoulé, les dirigeants et leurs proches n'ont effectué aucune des opérations suivantes sur les titres de la société : acquisitions, cessions, souscriptions, échanges de titres, transactions opérées sur les titres au moyen d'instruments financiers à terme.

11.9 Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Le Contrôle interne est un processus mis en œuvre par la Direction qui vise à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- La conformité avec les lois et réglementations en vigueur,
- L'application des décisions du Directoire, et
- La fiabilité des informations financières.

Conformément à l'article L225-100-3, la structure du capital vous est présentée dans le rapport de gestion.

L'organisation du contrôle interne au sein de notre groupe est basée sur :

- Une définition claire des objectifs,
- Une maîtrise documentaire,
- Une organisation cohérente, et
- Un processus de surveillance et d'amélioration.

Nous avons aussi complété ce dispositif d'une analyse des risques liés à notre activité. Ainsi, nous avons identifié six principales natures de risques :

- Les risques industriels
- Le risque technologique
- Le risque fournisseur
- Le risque matière première
- Le risque client
- Le risque informatique

11.9.1 Les risques industriels

Le Directeur et le Responsable Qualité–Sécurité–Environnement ont notamment pour fonction d'analyser ces risques, de définir et mettre en place les actions de prévention les plus adaptées.

Notre démarche de prévention, traduite dans un système documentaire maîtrisé, implique l'ensemble du personnel.

Le risque incendie

La nature de nos activités et les caractéristiques des locaux ne sont pas de nature à favoriser particulièrement l'apparition du risque incendie. En premier lieu, nos agences commerciales sont de petites structures, par ailleurs, les sites industriels de Privas et Veyras sont constitués de plusieurs bâtiments dispersés. Cette dispersion a, par nature, valeur de protection incendie.

Des mesures de prévention sont néanmoins prises.

Pour les sites industriels de Veyras et Privas :

- Le stockage des produits inflammables est assuré sur le site de Veyras dans un bâtiment indépendant et adapté. Ce local est équipé d'un dispositif de ventilation, de maintien en température, d'une rétention grande capacité et d'un système de verrouillage.
- Les Déchets Industriels Spéciaux, parmi lesquels des déchets inflammables sont stockés sur une aire couverte, réservée à cet usage et disposant d'un dispositif de rétention protégé.
- Des locaux sensibles disposent d'un système de détection et d'alerte automatique. Pour répondre aux déclenchements de ce dispositif, un service d'astreinte est organisé.
- La quantité de produits inflammables présente dans les ateliers est réduite au niveau minimum compatible avec les exigences de production.
- L'installation d'extinction bénéficie de la certification Q4 du 29 mars 2012 de l'APSAD (Assemblée Plénier des Sociétés d'Assurance de Dommages). Les extincteurs qui constituent cette installation sont vérifiés périodiquement par des moyens internes et annuellement par un organisme agréé.
- Un permis de feu est nécessaire pour tous les travaux concernés.
- Des formations à l'utilisation des extincteurs sont organisées.

Pour l'ensemble des sites :

- Les installations d'extincteurs sont conformes au code du travail et bénéficient d'une vérification périodique par un organisme agréé.
- Les installations électriques font l'objet d'une vérification annuelle. Les actions pouvant résulter de ces vérifications sont programmées et suivies.

Les risques et impacts environnementaux

En matière d'environnement, PRECIA est soumis au régime de déclaration. L'impact environnemental de nos activités industrielles demeure faible.

Le stockage de produits et de déchets dangereux est réalisé dans un lieu aménagé à cette fin. Il dispose d'un équipement de rétention. Les déchets sont évacués par un prestataire répondant aux exigences réglementaires relatives à leur transport et à leur élimination.

PRECIA conduit des actions afin de limiter sa consommation énergétique et en particulier les hydrocarbures. Le site industriel de Veyras est équipé d'un système de gestion centralisée des moyens de chauffage et climatisation. L'utilisation de ce système permet de réduire les consommations d'électricité et de fuel.

L'évolution des procédés de fabrication prend en compte les enjeux environnementaux et en particulier la consommation énergétique des équipements. Le prélèvement en ressources naturelles et en particulier de l'eau fait également l'objet de toutes les attentions. Des mesures techniques de réduction de la consommation d'eau ont été prises ces dernières années.

Les risques pour la santé et la sécurité des salariés

Notre politique en matière de santé et de sécurité au travail, nous conduit à :

- Analyser les risques :

L'analyse des risques, traduite dans un document unique par établissement, est au moins une fois par an ou à chaque modification significative des conditions de travail et de sécurité.

- Sensibiliser et former :

Des actions de sensibilisation sont menées en fonction des évolutions de réglementations, la mise en œuvre de nouveaux moyens de travail, des situations rencontrées dans les ateliers et sur la base du programme annuel de prévention des risques.

Les formations obligatoires à la sécurité sont réalisées. Ainsi les conducteurs de chariots, les utilisateurs de plate-forme élévatrice mobile, les personnels intervenant sur les installations électriques bénéficient de formations adaptées. Nous conduisons également des actions de formation pour l'utilisation des extincteurs, les vérifications techniques internes de sécurité. Nous disposons de Sauveteurs Secouristes du Travail formés. Des formations complémentaires peuvent être menées en fonction des besoins.

- Privilégier le principe de protection collective :

Des dispositifs d'aspiration de polluants atmosphériques sont vérifiés périodiquement. Ils concernent notamment les activités soudure et de peinture.

- Substituer aux produits dangereux des produits présentant moins de risques :

Bien que notre entreprise utilise peu de produits dangereux, nous analysons le risque chimique. Comme suite à cette analyse, nous avons réalisé des substitutions de produits afin de réduire le risque d'exposition des salariés.

- Mettre en place les Equipements de Protection Individuelle les mieux adaptés :

Des postes de travail sont soumis à l'obligation d'utilisation d'équipements de protection individuelle, tels que les vêtements de travail, chaussures de sécurité, gants, casques, protections faciales et respiratoires, protections auditives...

- Assurer l'adéquation et la maintenance des équipements de travail :

Sur nos sites de Privas et Veyras, une maintenance préventive des équipements et installations est réalisée. Les installations électriques, les équipements et accessoires de levage et de manutention sont vérifiés périodiquement.

- Communiquer les consignes et règlement :

Sur nos sites de production, le règlement intérieur, des consignes concernant les accidents du travail, l'interdiction de fumer, l'utilisation des équipements de protection individuelle... sont affichés.

11.9.2 Le risque technologique

Le risque « réglementaire » est lié à notre activité :

Les produits de PRECIA sont soumis à deux réglementations particulières : la réglementation relative à la Métrologie Légale (ML) et la réglementation relative aux produits installés en zones explosives (ATEX).

Afin de prévenir les risques relatifs à ces réglementations, PRECIA a pris les mesures suivantes :

- Mise en œuvre du Système de Management de la Qualité, certifié par un organisme agréé, ainsi que par les deux organismes notifiés par l'état, à savoir, le LNE pour la Métrologie Légale et le LCIE pour les Atmosphères Explosibles (ATEX).
- Nomination de deux Experts (un dans chaque domaine) qui ont pour mission le maintien du niveau de connaissance requis dans ces domaines pour concevoir, fabriquer, vendre et vérifier, ou réparer le cas échéant, des produits conformes à ces réglementations.
- La qualification de personnels spécialisés (ainsi que le suivi de leur qualification) dans certaines tâches relatives à ces réglementations. Ces qualifications font l'objet de procédures formalisées :
 - Les vérificateurs habilités (ML),
 - Les réparateurs habilités (ML) via Precia Molen Service; et
 - Les opérateurs ATEX.
- La vérification ou l'étalonnage des moyens de mesure, de contrôle, et d'essais concernés par la réglementation est assurée. Ainsi, les masses de contrôle, les instruments de mesures électriques, de longueurs, etc. sont étalonnés périodiquement dans des laboratoires certifiés COFRAC.
- La sauvegarde de documents relatifs aux produits soumis à ces réglementations est assurée.

11.9.3 Le risque fournisseur

Le risque fournisseur est maîtrisé.

Nous avons un nombre suffisant de fournisseurs gérés par le service Achats. Nos dispositions permettent de remplacer rapidement un fournisseur défaillant.

Tous les fournisseurs sont évalués 2 fois par an sur leur capacité à fournir le service ou le produit demandé. Cette évaluation est formalisée dans une procédure.

Certains articles sont développés par des fournisseurs selon nos cahiers des charges. Nous avons un dossier complet sur ces articles qui nous permet de changer de fournisseur rapidement, si cela devient nécessaire.

11.9.4 Le risque matière première

Les instruments de pesage que nous fabriquons et vendons sont constitués d'éléments en acier, en matière plastique et de composants électroniques. Ces différents éléments sont sujets à des fluctuations de coûts.

Afin de maîtriser le risque matière, la surveillance des coûts et la disponibilité sont réalisées sous la responsabilité du Directeur de la Production et des Achats, qui peut être amené à décider d'actions de stockage à titre préventif.

11.9.5 Le risque client

Le risque client est lui aussi assez faible, compte tenu de la dispersion de notre clientèle : aucun de nos clients ne dépasse 5 % de notre chiffre d'affaires.

11.9.6 Le risque informatique

Le risque matériel est diminué par deux facteurs :

- Les matériels informatiques sont choisis parmi des matériels professionnels certifiés,
- Les matériels informatiques font l'objet de contrats de maintenance adaptés.

Le risque logiciel est maîtrisé par le fait que seul le service Informatique est habilité pour acheter, tester, mettre en service et faire évoluer les logiciels.

Les « sources » des logiciels ainsi que leur licence d'exploitation sont conservées par le service informatique, de façon sécurisée.

Le risque sur les données :

L'ensemble des moyens informatiques est architecturé en réseau.

Les données sont centralisées et sécurisées. Les sauvegardes sont réalisées conformément à notre « procédure de maîtrise des données informatiques ».

L'organisation et les moyens techniques mis en place assurent un niveau de sécurité élevé de notre système informatique.

L'identification de nos risques principaux est complétée d'une analyse des conséquences potentielles, et d'actions entreprises pour diminuer notre exposition.

La gestion des risques et leur surveillance sont intégrées à notre Système de management de la Qualité.

Des actions de sensibilisation, de formation - voire de qualification -, de veille réglementaire sont menées de façon régulière.

Nous sommes toutefois conscients que le contrôle interne ne fournit pas une garantie absolue contre tout dysfonctionnement.

12 Procédures de Contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière :

L'Information Financière est diffusée sous le contrôle du Président du Directoire, qu'il s'agisse des communiqués de presse, du rapport de gestion, des comptes annuels et semestriels ou du rapport financier annuel.

12.1.1 L'organisation comptable du groupe

La Direction Administrative et Financière assure les missions relatives à l'élaboration et au contrôle des données comptables et financières du Groupe.

- elle assure la production des comptes consolidés du groupe et des comptes sociaux de PRECIA SA dans des délais répondant aux obligations légales,
- elle pilote le processus budgétaire et prévisionnel,
- elle produit le reporting mensuel de gestion, en assurant la coordination des différentes entités, et
- elle est responsable des processus et des systèmes d'informations comptables.

Chaque filiale a son organisation comptable propre, adaptée à son organisation ; les principales filiales utilisent un système d'information intégré. Les comptes consolidés sont réalisés en interne grâce à un logiciel dédié sous la supervision de la direction financière.

12.1.2 Le reporting comptable

Toutes les entités du Groupe sont associées au processus budgétaire annuel. La fréquence de reporting est mensuelle et toutes les filiales font l'objet de revues opérationnelles régulières.

Les comptes sociaux des principales filiales et les informations annexes utilisées pour les consolidations semestrielles et annuelles sont certifiés par les auditeurs externes locaux. De plus, les dirigeants de chaque filiale signent chaque semestre une lettre d'affirmation, à l'attention des auditeurs lorsqu'il y en a, qui les engage à une transparence totale.

12.1.3 Le référentiel et les méthodes comptables du Groupe

Le Groupe établit ses comptes consolidés en conformité avec le référentiel comptable « IFRS » (International Financial Reporting Standards).

Tout changement de principes comptables est préalablement validé par les commissaires aux comptes.

12.1.4 La planification des procédures d'arrêtés semestriels.

Pour coordonner au mieux les arrêtés comptables semestriels, le Groupe diffuse des instructions d'audit, qui incluent notamment la procédure de consolidation groupe et le planning de remontée des informations requises.

Dans le cadre de leur mission légale, les Commissaires aux comptes interviennent chaque semestre, à fin juin sous la forme d'un examen limité, et en fin d'année par un audit complet des comptes. Ils apportent ainsi une référence d'évaluation externe qui vient compléter le processus de contrôle interne ; le suivi de la mise en œuvre de leurs recommandations est assuré par la Direction Administrative et Financière.

13 Perspectives d'avenir

L'année 2021 devrait marquer un retour attendu à la croissance grâce à la sortie progressive de la crise sanitaire et la mise en place des différents plans de relance gouvernementaux.

Le niveau d'enregistrement de commandes du premier trimestre est supérieur à la fois au niveau pré covid de Mars 2020 et à notre projection budgétaire 2021. L'activité est globalement repartie à la hausse plus particulièrement en Europe, en Inde et en Chine. Toutes nos usines sont opérationnelles.

Pour l'exercice 2021 Precia ambitionne de réaliser un chiffre d'affaires compris entre 140 et 145 Millions d'Euros (hors acquisition) avec un résultat opérationnel en hausse.

L'acquisition en cours de CREATIVE IT, dont l'activité récurrente représente 80% de son CA viendra encore renforcer ces résultats grâce à un taux de résultat d'exploitation très supérieur à celui du Groupe.

Les activités de service en France et à l'international continueront à se développer notamment auprès des grands comptes nationaux et internationaux.

Les hausses du prix de l'acier ainsi que les difficultés d'approvisionnement sur certains composants électroniques pourraient cependant venir perturber l'activité.

14 Attestation

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le

rapport de gestion joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Privas, le 30 avril 2021

Le Président du Directoire

René COLOMBEL